

## Les défis rencontrés par chaque Etat membre

Contexte	Pays	Défis rencontrés lors de la mise en place de la facturation électronique
Transmission	Finlande	Les PME doivent parfois s'enregistrer sur plusieurs portails pour envoyer les factures.
	Luxembourg	Interopérabilité limitée entre les solutions nationales, entravant les échanges transfrontaliers.
	Pays-Bas	Absence d'une politique claire en matière de transmission rendant difficile le choix d'une solution adaptée.
	Pologne	Existence de deux plateformes gouvernementales en parallèle (B2G et B2B).
Intégration des systèmes	Suède	Certains ERP ne sont pas conformes à la norme EN 16931.
	Grèce	Problème de calcul de TVA, entraînant le rejet des factures.
	Portugal	Intégration limitée à la plateforme FE-AP pour certaines activités ; besoin d'un portail collaboratif.
	Pays-Bas	Délais causés par les exigences spécifiques des réseaux fermés.
Sémantique	Finlande	Besoin de support et des lignes directrices pour les factures complexes.
	Luxembourg	Nécessité de réduire le nombre d'implémentations non interopérables.
	Pologne	La norme EN 16931 ne couvre pas certains besoins nationaux.
	Portugal	Besoin de groupes de travail pour harmoniser les cas d'usage spécifiques à travers l'UE.
Syntaxe	Belgique	Amélioration nécessaire de l'intégration de la norme EN 16931 dans les SI.
	Lituanie	Utilisation parallèle d'une norme nationale et de la norme européenne.
Gouvernance	Belgique	Certaines initiatives ( <a href="#">CEN/TC 440</a> ) ne sont pas alignées avec les objectifs de la facturation électronique.
	Finlande	Besoin de clarifier le rôle de la Commission européenne et d'OpenPeppol.
Légal	Belgique	Cadre juridique à renforcer pour soutenir la facturation électronique B2B.
	Croatie	L'absence d'obligation de facturation électronique complexifie les marchés publics transfrontaliers.
	Portugal	Clarifications nécessaires sur le droit d'exiger des frais pour l'utilisation des plateformes nationales.
	Suède	Confusion entre les factures électroniques et les factures PDF envoyées par mail.
Organisationnel	Irlande	Réticence des fournisseurs à abandonner les formats non structurés.
	Luxembourg	Coexistence des anciens et nouveaux processus.
	Pays-Bas	Absence de suivi des factures échangées.
Coûts	Belgique	Les coûts de mise en œuvre freinent l'adoption.
	Croatie	Adoption lente, coûts élevés et absence de mandats.
	Chypre	Avantages perçus insuffisants par rapport aux coûts et perturbations.
	France	Bénéfices limités pour les TPE/PME en termes de réduction des coûts de travail.
	Pays-Bas	Risque d'augmentation des coûts si le B2B est imposé sans ressources suffisantes.
	Suède	Conversion coûteuse pour les pays de l'UE ayant adopté la facturation électronique avant la publication de la directive européenne.